



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Dévoilement de la possibilité forestière 2023-2028 pour la région de la Côte-Nord :  
Des actions immédiates sont nécessaires**

**Québec, le 22 février 2022** - En réaction au dévoilement de la possibilité forestière 2023-2028 pour la région de la Côte-Nord par le Forestier en chef, le président directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ), Monsieur Jean-François Samray, a fait la déclaration suivante :

« Le CIFQ et ses membres de la région de la Côte-Nord sont très inquiets par l'importante diminution de la possibilité forestière annoncée aujourd'hui par le Forestier en chef. En plus d'une demande de rencontre avec les instances du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, nous demandons à ce que des actions pour la création d'aires d'intensification et l'augmentation des travaux sylvicoles soient prises rapidement afin d'assurer un juste équilibre entre protection, harmonisation des usages et approvisionnement en bois des Québécois. Dans le cas de la Côte-Nord, la réduction de la possibilité en essences résineuses atteint 12 % pour l'ensemble de la région, dont 26 % dans une unité d'aménagement. Si aucune action concrète n'est prise et si les budgets ne sont pas augmentés et utilisés, cette diminution aura des conséquences graves sur le développement économique et la vitalité de la région et de ses communautés forestières.

Le gouvernement doit prendre les décisions nécessaires pour intensifier drastiquement les efforts sylvicoles afin de corriger les lourds dommages infligés à la forêt par la tordeuse des bourgeons de l'épinette depuis plus de 15 ans. Nous répondrons présent pour participer aux travaux qui permettront d'assurer l'approvisionnement et la prévisibilité qui permettra à l'industrie de fournir le bois dont les Québécois ont besoin, de lutter contre les changements climatiques et de contribuer à une relance verte dans toutes les régions. »

Rappelons que d'autres décisions gouvernementales à venir sont susceptibles de venir réduire davantage la possibilité forestière.

### **À propos du CIFQ**

L'industrie forestière est un moteur de développement économique pour le Québec. Comme indiqué dans l'étude d'impact, en 2019, elle employait directement ou indirectement plus de 140 000 travailleurs et a versé 4,8 G\$ aux gouvernements en taxes et impôts, soit près de 155 \$ par mètre cube coupé et transformé. Par son activité et celle qu'elle supporte, l'industrie forestière représente 11,1 % des exportations du Québec, ainsi que 4,7 % du PIB. Avec sa capacité de séquestration et de stockage du carbone et son potentiel dans la production de bioénergies et de bioproduits, le secteur forestier est un outil contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

**Source :** Conseil de l'industrie forestière du Québec

### **Pour information et demandes d'entrevues**

Laurence Fafard - Public Stratégies et Conseils - [laurence@publicsc.com](mailto:laurence@publicsc.com) - 514-467-5517